

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

No. 93/8

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE

L'HONORABLE MICHAEL WILSON

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

À LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

DU COMITÉ MINISTÉRIEL MIXTE CANADA-MEXIQUE

**OTTAWA (Ontario)
Le 15 février 1993**

Chers collègues,

Notre réunion d'aujourd'hui se situe à un moment décisif des relations entre le Canada et le Mexique.

La dernière fois que le Comité ministériel mixte (CMM) s'est réuni à Ottawa, en janvier 1990, il a pris des mesures importantes pour revitaliser notre partenariat, surtout dans le domaine économique.

Ce que nous avons accompli depuis est remarquable.

Nous avons surtout réussi, en l'espace de 14 mois, de juin 1991 à août 1992, à négocier avec les États-Unis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui créera la zone de libre-échange la plus vaste du monde.

L'entrée en vigueur de l'Accord, le 1^{er} janvier 1994, sera un événement important pour les trois pays.

La création, sur une période de dix ans, d'un marché nord-américain libéré de tous les droits de douane et de nombreux obstacles non tarifaires et fondé sur la libéralisation de l'investissement et des services, accentuera le dynamisme des trois économies.

Ce nouveau marché nous aidera à jeter les fondations de notre prospérité économique, dont dépend le bien-être de nos citoyens.

Je tiens à assurer nos amis mexicains ici présents que le Gouvernement du Canada est fermement résolu à voir se concrétiser l'Accord de libre-échange nord-américain. En fait, nous nous proposons de déposer au Parlement la loi de mise en oeuvre dans quelques semaines, et nous avons bon espoir que les deux chambres du Parlement l'adopteront assez tôt pour permettre l'entrée en vigueur de l'ALENA le 1^{er} janvier prochain, tel que stipulé dans l'Accord.

Le Canada s'est également engagé à accroître la coopération trilatérale en matière d'environnement et de travail. Au cours des négociations de l'ALENA, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont aussi amorcé d'importantes discussions sur la coopération dans ces secteurs.

Ces pourparlers ont accru la coopération que les réunions du Comité ministériel avaient déjà établie entre le Canada et le Mexique. Nous sommes satisfaits des progrès accomplis jusqu'ici grâce à la coopération bilatérale mais, sur le plan trilatéral, nous voyons une occasion de faire de nouveaux progrès dans ces domaines.

Nous nous réjouissons de l'importance qu'accorde l'administration Clinton à l'environnement et au travail, et nous sommes prêts à

oeuvrer étroitement avec les États-Unis et le Mexique afin de concrétiser les initiatives parallèles dans ces secteurs.

Les progrès accomplis sur le plan de nos relations économiques vont bien au delà de la négociation réussie de l'Accord de libre-échange nord-américain ou des accords parallèles en matière de travail et d'environnement.

Ils sont également évidents dans de nombreux autres projets entrepris par nos deux gouvernements. Permettez-moi d'en citer quelques-uns qui contribuent à la croissance économique de nos deux nations.

Le Canada s'est félicité d'être le premier partenaire du Mexique dans un accord relatif à la double imposition. Cet accord contribue grandement à rassurer les investisseurs canadiens. Il a été, à mon avis, l'un des éléments qui ont stimulé la croissance de l'investissement canadien au Mexique au cours de l'année écoulée. Le Canada a investi davantage au Mexique en 1991 que tout autre pays, à l'exception des États-Unis, de la France et de l'Allemagne.

Le commerce des produits énergétiques a toujours constitué un élément important des relations canado-mexicaines. Tandis que le Canada a toujours acheté le pétrole mexicain, ce n'est que récemment qu'il a commencé à exporter au Mexique du gaz naturel. Nous prévoyons, en outre, que le marché mexicain suscitera un intérêt considérable de la part des exportateurs canadiens de matériel et de services d'exploitation du pétrole et du gaz naturel. De plus, la marge de crédit de 500 millions de dollars accordée à PEMEX par la Société pour l'expansion des exportations du Canada les aidera à vendre leurs produits au Mexique. Les entreprises canadiennes tireront parti d'un accroissement des ventes. L'industrie mexicaine, de son côté, bénéficiera de la technologie canadienne qui est, dans ce domaine, l'une des meilleures du monde.

Ces exemples montrent le surcroît d'activité économique qui est né de la coopération entre nos gouvernements et entre des entreprises canadiennes et mexicaines, tant au niveau des gestionnaires que des travailleurs.

Nous nous sommes réjouis de constater, pendant les négociations de l'ALENA, que des entrepreneurs canadiens s'affairaient, non seulement à examiner les possibilités qu'offraient des liens plus étroits avec le Mexique, mais à lancer d'importantes initiatives au niveau des échanges commerciaux et des investissements. La principale de ces initiatives est la Canada Expo 92, qui a eu lieu il y a plus d'un an à Monterrey. Elle a été la plus grande exposition commerciale que le Canada ait jamais tenue en Amérique latine, et la plus réussie. Plus de 200 exposants canadiens ont ouvert des perspectives d'affaires éventuelles de quelque

70 millions de dollars, et 10 entreprises canadiennes ont reconnu des possibilités de coentreprises représentant une vingtaine de millions de dollars.

Pour tirer parti de ces exceptionnels liens Canada-Mexique en matière de commerce et d'investissement, j'ai eu le plaisir d'inaugurer un bureau commercial satellite du Canada dans cette même ville dynamique de Monterrey il y a un peu plus de deux semaines. Voilà un autre exemple de la volonté du Canada de promouvoir ses intérêts commerciaux dans l'État de Nuevo Leon et dans tout le Mexique et de développer encore les liens de commerce et d'investissement entre nos deux pays.

Pour ce qui est de l'investissement, l'investissement canadien direct au Mexique continue à croître et atteint maintenant plus de 500 millions de dollars. Cette nouvelle forme d'investissement sous forme de coentreprises sera profitable aux deux pays en aidant le Mexique dans sa campagne de développement tout en procurant aux entreprises canadiennes de nouveaux marchés pour leurs produits et leurs services.

Donc, l'investissement canadien s'accroît au Mexique, et nos échanges commerciaux également.

Au cours des 11 premiers mois de 1992, nos exportations à destination du Mexique ont atteint 692,5 millions de dollars, dépassant ainsi le résultat obtenu pour chacune des deux années antérieures. Par ailleurs, le Canada est un marché important pour les produits mexicains. De janvier à novembre 1992, les ventes du Mexique au Canada ont atteint 2,5 milliards de dollars, niveau sensiblement identique à celui de l'année précédente. Le Canada est au cinquième rang des pays importateurs de produits mexicains.

Mais ces statistiques commerciales ne disent pas tout. Les succès que connaissent sur une base individuelle des entreprises canadiennes et mexicaines sont aussi révélateurs. La diversité de nos échanges commerciaux démontre clairement que ces succès se retrouvent dans de multiples secteurs.

Qu'il s'agisse de pièces d'automobiles ou d'équipement de télécommunication, les exportations du Canada à destination du Mexique sont très variées. De même, le Mexique vend au Canada des produits très diversifiés tels des pièces d'automobiles, des radios, des téléphones et de l'équipement audio. Il est évident que les relations commerciales bilatérales sont de plus en plus variées et stables.

Nos deux pays profiteront mutuellement d'une coopération plus étroite en matière de projets conjoints et de transferts de technologie. Le Canada peut offrir les services et les produits à

forte intensité de connaissances dont le Mexique a besoin. Et ensemble, nous pourrons les commercialiser dans l'Amérique latine toute entière.

Bref, les échanges commerciaux entre nos deux pays sont maintenant dynamiques et les possibilités de les voir s'épanouir au profit des deux pays sont prometteuses.

Prenons nos secteurs agricoles, qui sont extrêmement complémentaires. Il est possible, pour chaque pays, d'accroître ses ventes sur le marché de l'autre. Comme l'a démontré l'expérience des dernières années, pour réussir sur les marchés mondiaux, les entreprises doivent disposer de conditions stables, de règles claires et bien établies et d'un accès facile et ouvert au marché. Nous allons collaborer étroitement avec vous pour que ces conditions se réalisent dans le secteur agricole.

Le commerce de services peut aussi être accru et stimulé au cours des années à venir, particulièrement sous le régime de l'ALENA. En accordant, par exemple, un meilleur accès aux marchés publics de nos gouvernements respectifs, on ouvrira la porte à une multitude de partenariats profitables entre nos secteurs publics et privés. Dans des secteurs comme la technologie de pointe des transports, le Canada jouit déjà d'une grande renommée.

L'ALENA offrira au Canada et au Mexique de nouvelles occasions de tirer parti de leurs compétences et de leurs connaissances pour répondre à leurs besoins réciproques.

La présence de tant de ministres à la réunion d'aujourd'hui témoigne bien de l'importance croissante des relations canado-mexicaines.

Ces discussions ouvriront de nouvelles portes et traceront de nouvelles voies.

Nos rapports s'intensifient et deviennent plus complexes. Il nous faut redoubler d'ardeur et d'imagination pour en tirer le maximum.

Bref, nous avons beaucoup à faire et je suis convaincu de notre succès.